

Avis voté en plénière du 14 décembre 2011

LE RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE

Groupe de la CFDT

La CFDT se reconnaît entièrement dans les principales conclusions de l'avis qui visent à restaurer la compétitivité de l'économie française et la justice sociale et fiscale dans une perspective de développement durable. Le rapport est également éclairant sur bien des points à propos desquels langue de bois et idées reçues tiennent ailleurs trop souvent lieu d'analyse. Il contient beaucoup de chiffres, de tableaux, de graphiques mais c'est pour nous le passage obligé d'une analyse rigoureuse qui permet d'étayer des choix pertinents. Nous préférons pour notre part affronter cette difficulté de lecture plutôt que de nous en remettre aux résultats de sondages qui trop souvent réinterprètent la question réellement posée aux sondés et assèment des chiffres qui auront changé le mois suivant au gré de l'actualité pour n'être en définitive qu'une caisse de résonance du bruit médiatique.

Pour la CFDT en effet, il n'est nul besoin de demander aux Français s'ils sont sceptiques vis-à-vis de la construction de l'Union européenne, s'ils craignent la mondialisation et l'avenir. C'est le contraire qui serait surprenant, alors que, depuis des décennies, la compétitivité hors-coût de notre économie ne cesse de se dégrader, que la précarité grandit, que l'investissement est souvent sacrifié sur l'autel du profit immédiat, que l'emploi demeure une variable d'ajustement dans trop d'entreprises. Certes, nous avons une des meilleures productivités du monde, bien supérieure à nos voisins d'Outre-Rhin, mais à quel prix en termes d'emploi et pour combien de temps encore ? Comment s'étonner d'une défiance accrue à l'égard de l'État et du politique ? Et comment s'étonner de la tentation du repli sur soi, sur la famille, quand en permanence les discours et les actes inspirés d'une idéologie libérale y invitent ?

Un seul exemple : depuis plusieurs années, se multiplient les décisions visant à réduire la prise en charge de la dépense de santé par la sécurité sociale et plus récemment à accroître ses ressources en taxant les organismes complémentaires. Ce double mouvement se traduit inévitablement par une hausse de leurs tarifs qui conduit un nombre croissant de ménages à renoncer aux soins et à limiter le niveau de leur couverture complémentaire. Il n'y aurait aucune alternative nous dit-on. Eh bien si, il y en a une : poser la bonne question aux Français en les éclairant sur les conséquences de leur choix : « *Alors que la dépense de santé ne peut qu'augmenter sous l'effet du progrès médical et des gains d'espérance de vie, préférez-vous payer un peu plus de CSG pour que tout le monde bénéficie d'un droit universel à se faire correctement soigner ou payer encore plus à une mutuelle et laisser de plus en plus de personnes renoncer à se soigner ?* » Une question qui rejoint celle plus globale de savoir si nous choisissons de conserver un modèle social collectif en acceptant d'en payer le prix, ce qui passe par la réhabilitation du rôle de l'impôt, ou de nous diriger vers un modèle anglo-saxon se contentant d'un simple filet de sécurité et faisant appel à la générosité des personnes, qui heureusement ne se dément pas, au travers d'associations caritatives.

La CFDT choisit le premier terme de l'alternative mais ce n'est pas ici le plus important. L'essentiel, si le CESE veut jouer pleinement son rôle d'éclairage du gouvernement et de la société, c'est d'abord de convenir de la question. Et nous ne doutons pas qu'en y consacrant le temps nécessaire, notre assemblée soit en mesure de s'accorder sur quelque chose d'approchant.

« *Y consacrer le temps nécessaire* », c'est-à-dire prendre le temps du débat, de l'approfondissement, laisser les thèses en présence s'exprimer. C'est le seul moyen pour parvenir à un éventuel consensus et en tout cas établir les vraies questions à trancher. N'est-ce pas là ce qu'on attend du conseil ? Nous ne revendiquons pas un rôle d'expertise, nous refusons d'être le relais de groupes de pression. Il nous reste la tâche la plus noble : dépasser les polémiques et les postures par une confrontation rationnelle et ouverte des approches. La conviction exige du temps, d'autant plus lorsqu'il s'agit de traiter ni plus ni moins de l'état de la France. De ce point de vue, le travail accompli par la section pour ce rapport est loin d'avoir été exemplaire : trop peu de temps a été accordé à des questions pourtant essentielles pour permettre un rapprochement des points de vue, par exemple pour préciser l'orientation à donner à une réforme fiscale que tout le monde considère désormais indispensable et fixer ainsi le cadre d'une future saisine sur le sujet. Quant à la brièveté du débat sur le rapport, elle laisse pour le moins dubitatif.

Mais s'il en est ainsi, c'est d'abord parce que nous n'avons pas collectivement déterminé ensemble - à commencer par le Bureau du Conseil - ce que nous attendions de ce rapport et de cet avis qui, pour l'heure, n'est que le prolongement hybride de l'ex-rapport de conjoncture et du rapport du Médiateur de la République. Le Bureau n'a pas pris non plus la mesure du travail considérable qu'il représente et des moyens qui doivent être consacrés à cette tâche si nous voulons qu'on lui accorde une quelconque importance.

La CFDT considère, quant à elle, que ce rapport et cet avis doivent occuper une place centrale dans nos travaux au regard de l'enjeu majeur que constitue la mise en œuvre d'un mode de développement durable. Des bouleversements, des ruptures, doivent être opérées, qui ne seront acceptées que si toutes les transitions nécessaires vers un nouveau mode de développement sont appréhendées ensemble d'un point de vue économique, social, environnemental et culturel. Pour nous, le rapport sur la France devrait être à la fois, en allant au cœur des problèmes, le point de convergence de l'évaluation des politiques menées en la matière, le vecteur de propositions visant le cas échéant à les réorienter, à tout le moins à éclairer les questions auxquelles sont confrontées dès aujourd'hui la France et l'Europe.

En interne, cet avis pourrait être aussi le fil rouge guidant les choix du Bureau pour assurer une cohérence à court et moyen termes des auto-saisines du Conseil. Il est bien évident que si ce rôle devait être reconnu au rapport sur l'état de la France, la question des moyens de son élaboration devrait être reposée. Nous estimons en particulier qu'une instance *ad hoc* permanente devrait être créée à cet effet.

Considérant les circonstances dans lesquelles ce rapport et cet avis ont été élaborés, la qualité du rapport et les principales conclusions de l'avis, la CFDT l'a voté.